

Mardi 10 mai 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE, LA VILLE DE SETE ET SNCF IMMOBILIER

François Commeinhes, Maire de Sète, Président de Sète agglomération Méditerranée, Loïc Linares, Vice-président délégué à l'aménagement du territoire et Frédéric Berna, Directeur Immobilier Territorial Grand Sud SNCF Immobilier, en présence de Hilaire Hautem, Directeur Territorial Adjoint de SNCF Réseau et de Jean Guy Majourel, Vice-Président de Sète agglomération méditerranée délégué au développement économique ont signé le 10 mai un protocole d'accord visant à mettre en place une démarche de travail partenariale pour valoriser des emprises foncières et immobilières détenues par la SNCF sur le territoire de la commune de Sète.

Depuis plus de 10 ans, la ville de Sète et Sète Agglomération Méditerranée portent une réflexion sur le devenir du secteur grand Est de Sète. Les collectivités ont engagé une dynamique de reconquête urbaine sur ce secteur dont une majorité du foncier appartenant à la SNCF n'est plus nécessaire aux activités ferroviaires.

Plusieurs sites constituent un vivier foncier important pouvant accueillir et maîtriser le développement souhaité tout en évitant la consommation d'espaces non-artificialisés. Ainsi leur valorisation nécessite une réflexion approfondie, que les signataires du protocole d'accord souhaitent mener conjointement.

Dans le cadre de cet accord partenarial, Sète agglomération Méditerranée, la ville de Sète et SNCF Immobilier s'accorderont sur la faisabilité et le processus de mutation urbaine de plus de 30 hectares de fonciers SNCF identifiés comme potentiellement mutables, selon un calendrier et un processus à définir site par site. Ils définiront conjointement les sites les plus pertinents au regard des objectifs de développement urbain portés par les collectivités d'une part, des besoins ferroviaires et des objectifs de valorisation de la SNCF d'autres part.

#### Sète agglomération méditerranée

4 avenue d'Algues,  
BP 600 - 34110 FRONTIGNAN  
Tél. : 04 67 46 47 48 - Fax : 04 67 46 47 47  
GPS : 43°26'16.7"N 3°42'04.9"E  
[www.agglopoles.fr](http://www.agglopoles.fr)

6 sites ont d'ores et déjà été identifiés :

- + 1° - Bassin du midi / Cayenne
- + 2° - ZACOM-RD2
- + 3° - PEM de Sète / Parking Cot Nord
- + 4° - Les halles
- + 5° - Jardins Cheminots
- + 6° - Espaces publics au carrefour des eaux blanches

D'autres sont susceptibles de rejoindre le protocole d'accord à l'avenir. Un comité de pilotage, secondé par un comité technique, est également mis en place par les signataires. Il assurera le pilotage du protocole pour une production opérationnelle efficace.

Et François Commeinhes de conclure : *« Le foncier SNCF sur notre territoire représente une part importante de notre avenir. Le partenariat qui démarre ce jour va permettre à notre territoire, qui je le rappelle est pilote en matière de sobriété foncière, de libérer des espaces, et bien identifier les enjeux à venir, afin d'aller vers un aménagement et un développement durables, au service de la mobilité ainsi que des activités économiques et urbaines de nos habitants ».*



## À PROPOS DE SAM ET DE LA VILLE DE SETE

Sète Agglopôle Méditerranée est la 2ème agglomération de l'Hérault après celle de Montpellier, elle regroupe [14 communes](#) et près de 126 000 habitants. Sa mission est d'apporter aux habitants du territoire de nombreux services publics, de réaliser des équipements ou de conduire des projets de développement. Sète en est la principale commune, avec une population d'environ 42 000 habitants.

## À PROPOS DE SNCF IMMOBILIER

Au sein de la société SNCF, SNCF Immobilier assure pour les cinq sociétés du groupe, la gestion et l'optimisation immobilière du parc d'exploitation ainsi que le facility management, l'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire avec notamment sa filiale d'aménagement et de promotion immobilière Espaces

Ferroviaires et la mission d'opérateur du logement et de bailleur social avec sa filiale ICF Habitat. SNCF Immobilier comprend 7 directions immobilières territoriales qui travaillent avec les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire national.

Pour la Région Occitanie, un premier protocole foncier a été signé pour le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole.

**Chiffres clés (territoire National) :**

- ì 8 millions de m<sup>2</sup> de bâtiments industriels et tertiaires, d'activités sociales.
- ì 20 000 hectares de foncier détenu par SNCF Immobilier.
- ì 95 000 logements dont 85 % de logements sociaux.
- ì Plus de 2 800 collaborateurs.

**CONTACT PRESSE :**

**► SNCF IMMOBILIER**

Philippe Planchot : 06 12 83 02 05

philippe.planchot@sncf.fr

Plus d'information : : <http://www.presse-sncf-immobilier.fr>

Twitter: <https://twitter.com/sncfimmobilier>

**► SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE**

**Eve Buonomo** : 04 67 46 48 12

e.buonomo@agglopole.fr

[www.agglopole.fr](http://www.agglopole.fr)